Informations de base

2012/2541(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur l'Égypte: évolution récente **Subject** 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général **Zone géographique** Égypte	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
16/02/2012	Décision du Parlement	T7-0064/2012	Résumé
16/02/2012	Résultat du vote au parlement		
16/02/2012	Débat en plénière		
16/02/2012	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2012/2541(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B7-0077/2012	14/02/2012	
Proposition de résolution		B7-0079/2012	14/02/2012	
Proposition de résolution		B7-0082/2012	14/02/2012	
Proposition de résolution		B7-0084/2012	14/02/2012	
Proposition de résolution		B7-0085/2012	14/02/2012	
Proposition de résolution		B7-0086/2012	14/02/2012	
Proposition de résolution		B7-0087/2012	14/02/2012	

Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0064/2012	16/02/2012	Résumé

Résolution sur l'Égypte: évolution récente

2012/2541(RSP) - 16/02/2012 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur l’évolution récente de la situation en Égypte.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et EFD.

Le Parlement exprime sa solidarité avec le peuple égyptien en cette période critique de transition démocratique dans le pays et invite les autorités égyptiennes à **garantir le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales**. Il insiste sur **l'importance de la tenue d'élections libres**, régulières et transparentes et encourage l'Union et ses États membres à continuer de soutenir et d'assister les autorités, les partis politiques et la société civile égyptiens dans les efforts qu'ils déploient pour atteindre cet objectif. Les députés invitent le Conseil suprême des forces armées à **autoriser des observateurs indépendants** à assister et à surveiller la prochaine élection présidentielle. Ils invitent en outre la vice présidente de la Commission et haute représentante à mettre en place **une taskforce associant le Parlement européen** pour soutenir le processus de transition démocratique.

Les députés considèrent que **la situation des ONG en Égypte est alarmante**, soulignant que les locaux de dix organisations recevant des financements étrangers ont été fouillés et que le Conseil suprême des forces armées a enquêté sur ces organisations puis les a interdites le 29 décembre 2011. Ils demandent que les poursuites pénales engagées à l'encontre des ONG et des fondations politiques soient abandonnées immédiatement. Des ONG font également face à des accusations pour avoir ouvert et géré des bureaux en Égypte sans autorisation des pouvoirs publics, alors que les demandes d'enregistrement déposées par ces organisations conformément à la législation correspondante il y a plus de cinq ans n'ont pas été prises en compte par les autorités égyptiennes. Les députés considèrent que ces accusations constituent le point culminant de l'escalade qu'a connu la répression juridique menée à l'encontre des ONG nationales et internationales en Égypte.

Exprimant son **soutien sans faille** à la détermination affichée et à l'action de qualité menée par ces organisations, le Parlement invite les autorités égyptiennes à: i) veiller à ce que toutes les **inspections d'organisations** de la société civile nationales ou internationales soient menées sur la base d'une transparence et d'une impartialité irréprochables et dans le respect des procédures juridiques et des normes internationales pertinentes dans le domaine des droits de l'homme et des libertés fondamentales ; ii) adopter, en concertation étroite avec les ONG et les groupes de défense des droits de l'homme, **une nouvelle loi sur les associations** qui se fonde sur les normes internationales en matière de droits de l'homme.

La résolution déplore également les **lourdes pertes humaines et le grand nombre de blessés à Port-Saïd** ou au moins 74 personnes ont été tuées et des centaines d'autres blessées après que des affrontements ont éclaté lors d'une rencontre de football à Port-Saïd entre le club local d'Al Masri et le club d'Al Ahly Le Caire. Préoccupés par les accusations selon lesquelles les affrontements auraient eu une motivation politique, les députés réclament une enquête indépendante sur les événements qui ont conduit à cette tragédie et demande que les responsables soient traduits en justice.

Enfin, le Parlement exprime son **soutien aux réformes en faveur de la démocratie, de l'état de droit et de la justice sociale en Égypte**, lesquelles sont conformes à la volonté du peuple égyptien. Il renouvelle son appel à la levée complète de l'état d'urgence et souligne l'importance de la bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption et du respect des droits de l'homme, tout en demandant des clarifications en ce qui concerne le processus constitutionnel, son calendrier et ses principes.